

mardi 13 août 2024

DECLARATION D'INDIGNATION SUITE A L'ENLEVEMENT DE FRERE HOUNVI A LOME

Nous exprimons notre profonde indignation et consternation face à l'enlèvement odieux du Frère Hounvi, de son vrai nom Steve Amoussou, qui a eu lieu le lundi 12 août 2024, aux alentours de 22h dans le quartier d'Adidogomé à Lomé, au Togo. Ce chroniqueur béninois en exil, connu pour être une voix forte de l'opposition béninoise, a été kidnappé en pleine rue, alors qu'il rentrait chez lui après avoir fait des emplettes. Selon les témoignages recueillis, ce rapt a été perpétré par un groupe d'individus à bord d'un véhicule 4x4 Toyota 4Runner d'immatriculation béninoise, un véhicule portant une plaque bleue, signalant qu'il s'agit d'un véhicule officiel.

Ce kidnapping, mené par des agents béninois en territoire togolais, constitue une grave violation du droit international et un affront direct à la souveraineté du Togo, pays frère et voisin. Loin d'être un simple acte criminel, il s'agit d'un enlèvement extraterritorial qui viole les principes fondamentaux du droit international, et remet en cause la paix et la stabilité dans la région.

Nous dénonçons fermement cette opération crapuleuse orchestrée par le gouvernement béninois sous la direction de Patrice Talon, dont les méthodes brutales d'intimidation n'ont cessé de bafouer les droits humains les plus élémentaires. Cet acte inacceptable en territoire étranger démontre une fois de plus la dérive autoritaire du régime béninois, prêt à piétiner les règles internationales pour réduire au silence toute forme de dissidence.

Nous appelons la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à se mobiliser immédiatement pour assurer la sécurité du Frère Hounvi et veiller à ce qu'il ne soit pas exécuté ou soumis à des traitements inhumains. Nous mettons en garde le gouvernement de Patrice Talon : toute atteinte à l'intégrité physique du Frère Hounvi aura des conséquences graves et ne restera pas impunie.

Nous demandons au gouvernement togolais, en tant que garant de la sécurité des exilés politiques sur son territoire, de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger non seulement le Frère Hounvi, mais également tous les autres opposants politiques qui ont trouvé refuge au Togo. Il est

impératif que le Togo affirme sa souveraineté face à ces actes d'agression extérieure et qu'il assure la protection de tous ceux qui fuient la répression politique au Bénin.

Enfin, nous enjoignons les États-Unis et les autres nations éprises de justice à condamner fermement cet enlèvement et à exiger des comptes au gouvernement béninois. Les lois internationales sont claires, et nous ne tolérerons aucune violation de ces principes fondamentaux. Nous appelons à une action concertée pour que justice soit rendue et que de telles actions ne se reproduisent plus.

Signataires:

Madame **Amissetou Affo-Djobo**, Ancienne Députée

Monsieur **Valentin Djenontin**, Ancien ministre de la Justice, Ancien Député

Monsieur **Omar Arouna**, Ancien Ambassadeur

Monsieur **Martin Rodriguez**, Opérateur Économique

Monsieur **Jules Djossou**, Communicateur, BeAfrica TV